



Conseil Supérieur de l'Éducation

Jeudi 3 juillet 2025

La Fep-CFDT, premier syndicat de l'enseignement privé, exprime aujourd'hui sa surprise de voir **le projet de loi de modernisation et de régulation de l'enseignement supérieur** à l'ordre du jour du Conseil Supérieur de l'Éducation. En effet, non seulement il n'est pas passé en commission spécialisée, mais en plus il n'a fait l'objet d'aucune consultation préalable auprès du ministère. Pourtant, il comporte une partie importante sur le supérieur privé. La Fep-CFDT, première aussi dans ce secteur, était d'autant plus légitime à être entendue qu'elle porte depuis longtemps des revendications favorables à sa nécessaire régulation.

Pour la Fep-CFDT, cette régulation doit aller d'abord dans le sens de la protection des étudiants pour qu'ils puissent éviter les formations trompeuses et abusives. Les reconnaissances obligatoires pour que des formations figurent sur Parcoursup et le droit de rétractation des étudiants proposés dans le projet y contribuent.

De même, la régulation doit aller dans le sens d'une amélioration qualitative des formations. La préservation des EESPIG existants et la mise en place d'établissements partenaires proposés dans ce projet est un signe encourageant.

Toutefois, il reste des inquiétudes. D'une part, il semble essentiel de mettre en place une régulation et une clarification des diplômes, titres et grades afin que les jeunes choisissent leur formation en toute connaissance de cause. Une évaluation de leur qualité objectivable étant l'une des conditions de cette régulation. D'autre part, la mise en place d'outils d'évaluation des conditions de travail des personnels notamment enseignants des établissements privés, est aussi primordial car il ne peut y avoir un enseignement de qualité si les enseignants subissent des conditions de travail dégradées.

Ainsi, la Fep-CFDT trouve encourageantes, bien qu'encore insuffisantes, les propositions du titre 2 du projet concernant le supérieur privé. Elle souhaite donc que le législateur aille encore plus loin dans la régulation. La Fep-CFDT souhaite ainsi être entendue par les parlementaires et partenaires sociaux à ce sujet, afin d'améliorer la qualité des formations et de protéger les personnels.